

# L'ÉQUITATION AU COLLÈGE

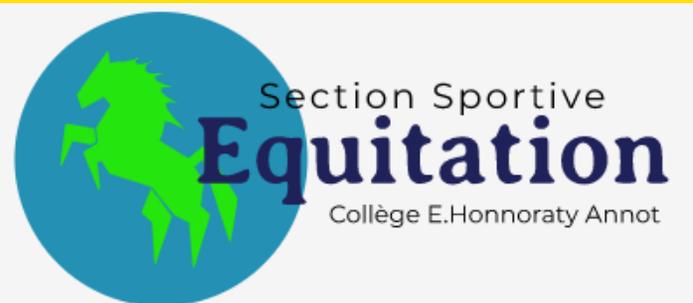
La Section sportive équestre, proposée et mise en place par le Collège Emile Honnoraty d'Annot, existe depuis Septembre 2017. Elle accueille cette année 16 élèves le Jeudi après-midi au Centre équestre de Vérimande.

La commission, présidée par le chef d'établissement et des encadrants de la section, se réunit chaque fin d'année pour :

- établir le bilan de la section en cours
- étudier les dossiers des candidats (Scolarité - Test de sélection équestre - Comportement ...)
- valider la liste des élèves retenues pour la section sportive suivante.



# Section Sportive Scolaire Equitation



## CONTACT

**RENSEIGNEMENTS AUPRÈS  
DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE**

04 92 83 23 27

[ce.004.0001e@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.004.0001e@ac-aix-marseille.fr)

[clg-annot.ac-aix-marseille.fr](http://clg-annot.ac-aix-marseille.fr)

**NOMBRE DE PLACES LIMITÉES  
TESTS DE SÉLECTION  
ENGAGEMENT SUR 1 AN**



“

**Venez progresser  
auprès d'une  
cavalerie adaptée à  
tous les niveaux.**

**L'équitation  
un plus  
dans votre scolarité !**

”

**PETIT  
PONEY**



## **UN PARTENARIAT GAGNANT**

Le Collège Emile Honoraty et le Centre équestre de Vérimande réunissent leur savoir-faire et vous proposent de rejoindre la section sportive équitation.

## **POUR TOUTES LES CLASSES**

Vous entrez en 6ème et vous pratiquez l'équitation ? La section équitation s'adresse à tous les cavaliers de la 6ème à la 3ème .

Cette option propose aux élèves d'intégrer une activité sportive à leur scolarité. Elle offre la possibilité de compléter sa scolarité avec la pratique de l'équitation.

Afin de préparer les Galops fédéraux, les élèves auront aussi des cours de Théorie au Club ou au Collège.

A noter que le niveau de la Section est réévalué chaque fin d'année en fonction des tests de sélection des cavaliers et de la commission.